

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CARTE EUROPEENNE D'ARMES À FEU

N° de la carte européenne délivrée : 20/05/ /

Comment remplir la demande de carte européenne pour un traitement efficace et rapide ?

INSTRUCTIONS A SUIVRE OBLIGATOIREMENT

1. **Utiliser des majuscules uniquement. Il n'est pas donné suite aux demandes incomplètes ou illisibles.**
- 2a. **Type et nature de l'arme :** indiquer s'il s'agit d'un fusil, d'une carabine, d'un pistolet ou d'un revolver ; si le (les) canon(s) sont lisse(s) (L) ou rayé(s) (R); ainsi que le mécanisme : « I C » pour 1 coup par canon, « R » pour répétition ou « SA » pour semi-automatique.
- 2b. **dénomination précise de l'arme.**
3. **Catégorie :** indiquer « CS » pour arme de chasse ou sport, « D » pour arme de défense et « G » pour arme de guerre. Lorsque la demande concerne une ou plusieurs armes à feu de défense ou de guerre, la ou les copies des autorisations de détention doivent être jointes à la demande. Pour les armes de chasse, une copie du Modèle 9 adapté. Joindre également la copie du permis de chasse ou de la licence de tireur sportif.
4. **Capacité :** pour une arme à répétition ou semi-automatique, indiquer la capacité maximale du chargeur, du magasin ou du barillet.
5. **Longueur :** indiquer la longueur totale de l'arme et du canon obligatoirement en cm. Aucune autre mesure n'est admise (pouces,...)
6. **N° d'ordre :** il s'agit du numéro d'ordre de l'arme figurant déjà sur la carte.
7. **Envoyer la demande au gouverneur compétent pour votre résidence.**

A DEFAUT DE RESPECT DE CES INSTRUCTIONS, VOTRE DEMANDE SERA CONSIDEREE IRRECEVABLE

1. IDENTITE DU DEMANDEUR :

Nom		Prénom	
Lieu de naissance		Date de naissance	
Domicile, rue/av.		Commune	
		Code postal	
		N°Tel.	
N°et Boite postal		N°Fax	
N°carte d'identité		N°Registre National	

Date :/...../20.....
 Le 2^{ème} feuillet ci-joint y compris,
 « Déclaré sincère et véritable »

Signature

Verso: La description de ou des arme(s) à feu faisant l'objet de la demande d'obtention de la Carte Européenne et susceptible(s) d'être emportée(s) dans un autre pays européen par le demandeur.

